

**REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE ORDINAIRE DU SEANCE DU
LUNDI 21 SEPTEMBRE 2020**

L'an 2020, le 21 septembre à 20H00, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la Présidence de Madame Nathalie COUTIER.

Présents : Franck MODE, Thierry CHARPENTIER, Nathalie COUTIER, Maud DEMIÈRE, Frédéric DEFOSSÉ, Ludovic JANNETTA, Valérie PAYELLE, Claire PHILIPPOT, Jean-Guy PONSIN, Jean-Luc ROUSSINET, Aurélie RODEZ, Vanessa VESSELLE.

Excusés : Madame Françoise MOREAU, Madame Sabine HUGUET, Monsieur Didier PETIT.

Pouvoirs : Françoise MOREAU à Thierry CHARPENTIER.

Secrétaire de séance : Madame Aurélie RODEZ

Le Procès-verbal de la dernière séance est adopté à l'unanimité.

PASSANT A L'ORDRE DU JOUR

LOCATION DE TABLES ET CHAISES

Vu la délibération 26-2001 en date du 27/06/2001 fixant le tarif de la location de tables et de chaises,

Vu l'ancienneté de la délibération,

Considérant qu'il est nécessaire de reprendre une délibération

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

FIXE le prix de location du matériel suivant à compter du 1^{er} novembre 2020 à :

- Chaise : 0.50 euros
- Table : 5 euros

Une caution de 250 euros par tranche de 6 tables et 40 chaises sera demandée.

Matériel de l'ancienne salle saint Eloi, mise à disposition des habitants d'Ambonnay qui en feront la demande pour des repas ou des réunions de famille.

REPRESENTANTS AUPRES DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRE

-Vu les élections municipales du 23 mars 2020,

-Vu la délibération n° 2020-24 en date du 2 juin 2020, ayant élu les délégués3 délégués titulaires et 2 délégués suppléants pour la commission appel d'offre,

-Vu le b) du II de l'article L.1411-5 du code général des collectivités territoriales 5CGCT) relatif à la composition de la CAO, rendu applicable aux marchés publics par le truchement de l'article L.1414-2, dispose que celle-ci, dans les communes de moins de 3500 habitants, comprend outre le maire qui en assure la présidence, trois membres élus au sein de l'assemblée délibérante à la représentation proportionnelle au plus fort reste, il est procédé selon les mêmes modalités, à l'élection de suppléants en nombre égal à celui des titulaires

Considérant qu'il manque 1 suppléant,

Le Conseil Municipal,

Retire partiellement la délibération 2020-24, paragraphe qui concerne l'élection des membres de la Commission d'appel d'Offre,

ELIT

Nathalie COUTIER en tant que Maire est Présidente

Titulaires :

Jean-Guy PONSIN

Franck MODE

Valérie PAYELLE

Suppléants :

Didier PETIT
Sabine HUGUET
Thierry CHARPENTIER

QUESTIONS DIVERSES.

Nathalie COUTIER

Fait le point sur les achats de biens décidés par la commune :

Terrains à Mr Roze, Mr Dethune, achat de la maison au Champagne Mumm,

Souhaite demander un deuxième devis pour l'aménagement de la place Barancourt.

Informe du planning des travaux concernant le permis de construire du Champagne Krug : début prévu mars 2021 pour une durée de 2 ans ½ environ.

Donne le compte rendu de la venue de l'expert nommé par le Tribunal Administratif concernant l'état de la maison appartenant à Mr et Mme PANET. Afin de pallier aux problèmes de stationnement intramuros, il est évoqué et envisagé si cela se présente l'achat de cette maison pour augmenter les places de parking et éventuellement installer un commerce de proximité faisant défaut dans notre village.

Informe de la convention signée avec la CCGVM pour l'emplacement des bennes collectant les verres : 3 bennes rue de Vaudemange, 1 près du terrain de football et 1 près de la coopérative boulevard des Bermonts.

Informe de l'échange téléphonique avec l'association qui organise chaque année la bourse militaria. Celle-ci peut accompagner les cérémonies 8 mai et 11 novembre.

Informe que la 4G est opérationnelle.

Le SIEM propose des études pour l'installation de caméras de même que la gendarmerie. A réfléchir pour le bâtiment scolaire trop souvent dégradé.

Claire PHILIPPOT

Donne des informations sur le fonctionnement de la bibliothèque

Il faudrait peut-être une signalétique pour le point de vue.

Franck MODE

Informe du problème rencontré au terrain de foot avec les mulots. Un perchoir à rapace peut être une solution.

Donne compte rendu du conseil d'administration de l'association Les Coccinelles

Maud DEMIÈRE

S'occupe avec Françoise MOREAU de la préparation des colis pour nos aînés.

Jean-Luc ROUSSINET

Informe du passage de l'entreprise déléguée par EDF pour l'élagage des arbres se trouvant près des lignes électriques pour éviter les coupures de courant (dues aux branches).

Aurélien RODEZ

Etudie avec Didier PETIT la deuxième tranche des travaux des entrées de propriétés

Informe de l'assemblée générale de l'Unesco et de celle de la SPL Le Pressoir en octobre

Jean-Guy PONSIN

Informe qu'il faut remplacer le plan concernant les extincteurs situé dans le hall de la mairie.

Contrat est passé avec DEKRA pour le contrôle des installations électriques

Une convention va être prise pour l'assistance sur le dossier de la mairie, afin de passer le bâtiment de 4^{ème} catégorie en de 5^{ème} catégorie pour un montant d'environ 1200 €

Convention pour l'assistance sur le dossier de déclaration préalable pour l'installation de panneaux photovoltaïques sur la salle saint Eloi pour un montant d'environ 400 €

Ludovic JANNETTA

Une parcelle de vignes appartenant à la commune n'a pas été vendangée. Les agents techniques couperont le raisin

L'opération Villages et Côteaux propres aura lieu le samedi 3 octobre

Thierry CHARPENTIER

Informe de la réception des panneaux « participation citoyenne »

Quatre personnes à voir pour les talents : Mr Petitjean, Mr Fétizon, la famille Fétizon fils, Mr Didier.

Le flash est en cours de rédaction

Vanessa NOIZET

Travaille pour refaire un comité des jeunes

Valérie PAYELLE

Informe de la date retenue pour la remise du livre sur Ambonnay : le vendredi 16 octobre

Il faudrait couper les tuyas autour du coffret électrique rue Jean Moulin.

Des arbres sont à remplacer dans le village.